

BYOD ? COPE ? Quelle stratégie pour les postes de travail de demain ?

On entend beaucoup parler des pratiques BYOD (*Bring Your Own Device*) en ce moment. À première vue, les salariés apprécient d'utiliser leur nouvelle tablette, leur smartphone ou leur propre ordinateur portable pour travailler, et les employeurs laissent faire, heureux de n'avoir pas à investir dans des équipements supplémentaires.

L'arrêt annoncé du support de Windows XP encourage aussi les migrations vers Windows 7, vers le nouveau système d'exploitation Windows 8 et/ou le passage aux terminaux Apple.

Les entreprises qui s'interrogent doivent savoir que les pratiques BYOD peuvent venir alourdir considérablement la charge d'administration IT de leur environnement traditionnel. Et la situation est d'autant plus complexe que si certains DSI refusent catégoriquement les pratiques BYOD dans leur entreprise, leurs directeurs généraux sont les premiers à apporter leur tout nouvel iPad en réunion.

L'utilisation du même terme BYOD pour différentes approches de distribution des services IT n'arrange rien. En effet, les pratiques BYOD devraient désigner uniquement l'utilisation par des employés des ressources de leur entreprise au moyen de leurs propres équipements personnels (PC, tablette ou smartphone). Bien d'autres options sont envisageables pour satisfaire à la fois les besoins des entreprises et les attentes de flexibilité des utilisateurs.

Beaucoup de questions... et d'options

De multiples questions se posent également concernant l'administration IT des environnements BYOD : est-ce à l'entreprise de fournir les applications utilisées pour travailler ? Ou peut-on laisser les utilisateurs choisir leurs propres apps ? Que se passe-t-il si un terminal est perdu ou volé ? Qui est responsable des mises à jour et de la sécurité ?

L'approche BYOD recouvre d'autres options qui pourraient s'avérer plus avantageuses pour l'entreprise et pour les utilisateurs. L'une d'elles consiste à allouer un budget IT aux employés pour qu'ils achètent eux-mêmes les terminaux avec lesquels ils veulent travailler, voire à leur fournir une liste des terminaux recommandés.

Cette approche du libre choix des équipements IT par les utilisateurs (« *Choose Your Own Device* ») peut être plus efficace, mais ce n'est pas un programme BYOD. Elle suppose aussi d'adopter une approche spécifique du support : à savoir, est-ce que les utilisateurs doivent souscrire à des services d'assistance pour leur équipement ou se chargent-ils du support eux-mêmes ?

Une autre option existe aussi, plus proche de la vision de l'entreprise des pratiques BYOD, la stratégie COPE (*corporate owned, personally enabled*), selon laquelle les utilisateurs, et non plus le service de support IT traditionnel, sont responsables des mises à jour et de l'administration de leurs équipements. Cette approche est certes avantageuse pour les administrateurs IT qui voient leur charge de travail diminuer, mais elle suppose que les salariés maîtrisent suffisamment

l'informatique pour régler les problèmes du quotidien et ne faire appel au helpdesk qu'en dernier recours.

Un changement durable

Certains DSI voient les pratiques BYOD comme une mode passagère, alors qu'en réalité cette tendance va provoquer de multiples changements durables des habitudes d'utilisation des postes de travail et de l'informatique mobile. Globalement, il s'agit d'identifier tous les équipements et terminaux que les salariés pourraient être amenés à utiliser et de réfléchir aux moyens de tous les administrer d'une manière centralisée.

Même les entreprises qui n'adhèrent pas aux pratiques BYOD peuvent s'inspirer des nouvelles solutions actuellement commercialisées pour envisager des améliorations possibles des conditions d'administration de leurs équipements IT internes.

Derrière le concept de BYOD se cache le sentiment pour beaucoup de clients qu'en réduisant le nombre de leurs desktops, ils vont réduire leurs charges d'administration IT. « Comme j'ai moins de postes de travail sous ma responsabilité, mon budget IT va forcément diminuer. N'est-ce pas ? » Malheureusement, ce n'est pas aussi logique que ça. Les coûts vont juste se répartir différemment. Exactement comme les bulles sous un lé de tapisserie, vous avez beau les faire glisser, elles réapparaissent ailleurs.

Soyons réalistes, dans la plupart des entreprises, les pratiques BYOD ne concerneront qu'un pourcentage des utilisateurs. Pour tous les autres, il faudra continuer d'investir dans des PC de bureau et les maintenir à jour. Mais le rôle de l'administrateur va évoluer puisqu'en plus des PC, il devra désormais maintenir à jour et déployer des correctifs sur des Mac, des ordinateurs portables et des tablettes.

Une chose est sûre : la question de l'administration des postes de travail est l'occasion pour les revendeurs de conseiller leurs clients et de leur vendre des solutions pour accompagner le mieux possible leur transition BYOD. En les informant sur ce qu'ils doivent attendre concrètement de ces programmes, les revendeurs vont pouvoir amener leurs clients à envisager des stratégies bien mieux adaptées à leur environnement de postes de travail.

Crédit photo : © Dell

Voir aussi

[Quiz Silicon.fr – Avez-vous entendu parler de Bing ?](#)